

CALENDRIER DES VACANCES 2027

Centres de jour

ADP 1 – 2 – 3 – 4

(activités et développement personnel)

	Dès le	Reprise le
Noël / Nouvel An	mer 23.12.2026 à 17h	lun 04.01.2027
RELÂCHES	sam 06.02	lun 15.02
PÂQUES	ven 26.03	mar 06.04
Fermeture exceptionnelle lundi 5 avril 2027 (journée de réflexion DASP)		
ASCENSION	jeu 06.05	lun 10.05
PENTECÔTE	sam 15.05	mar 18.05
ETE	sam 17.07	lun 09.08
FETE ANNUELLE	Dimanche 5 septembre 2027	
JEÛNE FEDERAL	sam 18.09	mar 21.09
AUTOMNE	sam 09.10	mar 19.10
Fermeture exceptionnelle lundi 18 octobre 2027 (journée de réflexion DASP)		
Noël / Nouvel An	Jeu 23.12 2027 à 17h	Lun 10.01.2028

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que :

- tous les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec la directrice de l'accompagnement socio-professionnel.
- tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les activités
- la non atteinte des objectifs des journées de présence et des conséquences financières pour l'Institution.

Etoy, avril 2026/DIR/mhs

La direction générale

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud

CALENDRIER DES VACANCES 2027

Centres de jour

Accueil et relations sociales (ARS) – Basse-cour – Couleurs – Espace temps – Mosaïque –
Noisettes – Terre bleue – Velours

Ateliers à vocation socialisante

Blanchisserie – Bois – CFO – Couleurs café – Mobimontage – Multiservices fer –
Polyvalents 1/2/3 – Poterie – Tissage – Urbain

	Dès le	Reprise le
Noël / Nouvel An	mer 23.12.2026 à 17h	lun 04.01.2027
PÂQUES	ven 26.03	mar 06.04
Fermeture exceptionnelle lundi 5 avril 2027 (journée de réflexion DASP)		
ASCENSION	jeu 06.05	lun 10.05
PENTECÔTE	sam 15.05	mar 18.05
ETE	sam 17.07	lun 09.08
FETE ANNUELLE	Dimanche 5 septembre 2027	
JEÛNE FEDERAL	sam 18.09	mar 21.09
AUTOMNE	sam 09.10	mar 19.10
Fermeture exceptionnelle lundi 18 octobre 2027 (journée de réflexion DASP)		
Noël / Nouvel An	Jeu 23.12 2027 à 17h	Lun 10.01.2028

Nous remercions les familles de se conformer à ce calendrier.

Nous rappelons que :

- tous les congés jusqu'à 3 jours sont à traiter avec la directrice de l'accompagnement socio-professionnel.
- tous les congés de plus de 3 jours en dehors de ceux indiqués ci-dessus doivent faire l'objet d'une demande écrite au directeur général.

Des congés en dehors des périodes prévues sont :

- des prestations en moins pour les travailleurs
- des perturbations pour les activités
- la non atteinte des objectifs des journées de présence et des conséquences financières pour l'Institution.

Etoy, avril 2026//DIR/mhs

La direction générale

Source : vacances scolaires vaudoises établies par l'Etat de Vaud